

TOPO GRAND PRIX DES JEUNES DIPLÔMÉS AGEFI

Bonnes Feuilles - Septembre 2026



par Silvestre TANDEAU DE MARSAC
Avocat associé - FTMS Avocats
Administrateur de la CCEF

Chaque année, la CCEF parraine le Grand Prix des Jeunes Diplômés de l'AGEFI Actifs, qui est organisé en partenariat avec la Société Générale Private Banking.

La 24^e édition s'adressait aux étudiants de troisième cycle spécialisés en finance, notamment en gestion du patrimoine et en gestion d'actifs (Master 2).

Ils concourent sur un cas pratique d'ingénierie patrimoniale ou de gestion d'actifs, à l'écrit puis à l'oral.

L'objectif est d'évaluer à la fois leur maîtrise technique, leurs capacités d'analyse et leur aisance à l'oral.

Au total, six prix ont été décernés lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 2 juin 2026 dans les locaux de Société Générale Private Banking à Paris.

Le Grand Prix de la gestion d'actifs, centré sur le cas pratique, a été remporté par l'ESEMAP – Université d'Angers, Master II Gestion du patrimoine.

Tandis que le Grand Prix de l'ingénierie patrimoniale, centré autour du cas pratique élaboré par la CCEF, a été attribué à l'Université de Lorraine – IUP de Finance de Nancy, Master II Négociation en Ingénierie Patrimoniale.

Le cas pratique que j'ai rédigé s'inspire de situations réelles auxquelles j'ai été confronté, d'une façon ou d'une autre, en tant qu'avocat.

Une présentation du cas pratique figure en annexe.

Deux idées principales animent son esprit.

Tout d'abord, il ambitionne de faire comprendre aux jeunes diplômés que le conseil en gestion de patrimoine est au carrefour de plusieurs disciplines et suppose de naviguer entre plusieurs domaines du droit : le droit des sociétés, la protection des majeurs vulnérables, le droit des contrats, le droit des successions, le droit fiscal ; sans oublier, bien sûr, l'ingénierie patrimoniale et la réglementation des placements responsables.

Il s'agit naturellement de constamment garder à l'esprit que l'on s'adresse à un client profane.

Par conséquent, la clarté de l'expression est l'un des critères clés retenus lors de la correction des épreuves écrites et orales.

Ensuite, le cas pratique doit faire prendre conscience aux candidats du caractère non seulement pluridisciplinaire, mais également multiprofessionnel du conseil en gestion de patrimoine, intimement lié à l'interprofessionnalité.

Bien souvent, les hypothèses qui sous-tendent la solution proposée nécessitent, pour leur réalisation concrète, de faire appel à des professionnels de différentes spécialités : les experts-comptables, les notaires, les avocats, les banquiers, les gestionnaires d'actifs et, bien sûr, les intermédiaires financiers.

Le conseil en gestion de patrimoine joue alors un rôle de compositeur et de chef d'orchestre.

C'est ainsi que, dans le cadre du cas pratique proposé cette année, Madame Mercedes Diesel, épouse Dante, s'est retrouvée confrontée à la gestion d'un patrimoine complexe à démêler après le deuil de son époux, feu Edmond Dante.

Les candidats des masters ont dû faire preuve d'imagination, mais également de rigueur, pour échauffer des solutions adaptées à cette complexité, proposant une transmission efficace et optimisée aux enfants de Mercedes et d'Edmond, du patrimoine patiemment construit au fil des ans.

Les solutions retenues se sont révélées particulièrement riches et variées.

Bravo à l'ensemble des étudiants des masters qui ont bien voulu concourir dans le cadre de cette belle épreuve.

Retrouvez toutes les Bonnes Feuilles publiées

